



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Mécanicien réparateur de matériels de chantier et de manutention

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	1/46

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Mécanicien réparateur de matériels de chantier et de manutention

Sigle du titre professionnel : MRMCM

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 252r - Entretien et réparation des automobiles, cycles, motos, poids lourds, engins agricoles et de chantiers

Code(s) ROME : I1603

Formacode : 31736, 23523

Date de l'arrêté : 06/07/2015

Date de parution au JO de l'arrêté : 25/07/2015

Date d'effet de l'arrêté : 20/07/2015

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	3/46

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	4/46

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MRMCM

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Remplacer les éléments des systèmes électriques de servitude, de commande, de puissance et de traction électrique des matériels Réparer et régler les éléments de transmission, de direction et de freinage des matériels de chantier et de manutention Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et des pièces mécano-soudées Réaliser les opérations d'entretien programmé d'un matériel de chantier et de manutention Réparer les circuits et les organes hydrauliques des matériels de chantier et de manutention Remplacer les éléments, réparer et régler les systèmes de freinage et de direction des matériels Contrôler, remplacer et régler les éléments de la transmission des matériels Réparer et régler les moteurs thermiques des matériels de chantier et de manutention Remplacer et régler les équipements périphériques du moteur thermique	05 h 00 min	<p>La mise en situation professionnelle se déroule en quatre interventions indépendantes. Le candidat effectue :</p> <p>A : la prise en charge d'un matériel de chantier ou de manutention suivant les consignes portées sur l'ordre de réparation remis par le jury et réalise deux opérations d'entretien programmé courantes. Durée : 1 heure.</p> <p>B : une intervention de remise en état d'un organe d'un matériel de chantier ou de manutention. L'intervention porte sur un élément, soit du système de motorisation, soit de la chaîne cinématique de transmission mécanique, soit de liaison au sol d'un matériel. Durée : 1 h 30 min.</p> <p>C : une intervention de remise en état d'un organe en place ou déposé d'un matériel de chantier ou de manutention sur un des éléments des systèmes suivants : hydraulique de puissance ou de translation, électrique, électronique embarquée, de traction électrique, de freinage ou de direction. Durée : 1 h 30 min.</p> <p>Le candidat doit pour chaque fin d'intervention restituer le matériel, l'ordre de réparation renseignée et faire un compte rendu oral.</p> <p>D : la fabrication d'une pièce mécano-soudée à partir d'un débit , d'un plan côté. Durée : 1 heure.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	5/46

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Monter des équipements de production et des accessoires sur des matériels Remettre en état les systèmes et sous-ensembles électriques et remplacer les éléments des matériels de chantier et de manutention Remplacer les éléments des circuits hydrauliques des matériels Réparer et régler les moteurs thermiques des matériels de chantier et de manutention Manœuvrer les matériels de chantier et de manutention en sécurité	01 h 00 min	Le questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle et valide des connaissances technologiques associées à des compétences professionnelles dans le domaine de la maintenance et de la réparation des matériels. Il comporte également des questions sur la qualité, la sécurité et l'environnement du travail.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. L'entretien final porte sur la représentation qu'a le candidat du comportement professionnel attendu dans les secteurs de la maintenances des matériels de travaux publics et des matériels de manutention.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	06 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Les différentes interventions de remise en état d'un élément se déroulent de façon identique :

- 1- Le candidat prend connaissance de la demande d'intervention consignée sur l'ordre de réparation. Il réalise la prise en charge du poste qui comporte soit un matériel de chantier, soit un matériel de manutention, soit un organe sur un support ou une maquette.
- 2 - Le candidat réalise le démontage, effectue les différents contrôles et restitue le bilan de ses observations et des suites à donner à son intervention.
- 3 - En accord avec le jury, il effectue la remise en état de l'organe en place ou déposé et réalise les réglages nécessaires suivant les préconisations du constructeur.
- 4 - En fin d'intervention, le candidat complète l'ordre de réparation, clôture son poste de travail et réalise un compte rendu au jury sur les éventuelles préconisations et l'intervention réalisée.

Lors des interventions A, B et C, le jury peut questionner à tout moment le candidat sur, par exemple, le processus de mise en œuvre, un renseignement technique, un conseil d'utilisation du matériel toujours en lien avec l'intervention que réalise le candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	6/46

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer les opérations d'entretien programmé et les travaux de préparation des matériels					
Réaliser les opérations d'entretien programmé d'un matériel de chantier et de manutention	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées.</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués.</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur.</p> <p>Les différents points de contrôles sont identifiés.</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés.</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les anomalies détectables sont signalées.</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés, propres et rangés.</p> <p>Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées.</p> <p>Le port des équipements de protection individuelle est approprié.</p> <p>Les temps alloués sont respectés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	7/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et des pièces mécano-soudées	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées.</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés.</p> <p>La mise en œuvre et la maîtrise des procédés de mécanique générale sont démontrées.</p> <p>La mise en œuvre et la maîtrise des procédés de soudure sont démontrées.</p> <p>La mise en œuvre et la maîtrise des procédés de tôlerie sont démontrées.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes.</p> <p>Les différents points de contrôles sont identifiés.</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés.</p> <p>Les anomalies détectables sont signalées.</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués.</p> <p>La documentation technique, les plans, les schémas mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés, propres et rangés.</p> <p>Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées.</p> <p>Le port des équipements de protection individuelle est approprié.</p> <p>Les temps alloués sont respectés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	8/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Manœuvrer les matériels de chantier et de manutention en sécurité	<p>Les termes techniques utilisés sont précis et adaptés. Les propositions sont claires et appropriées. les réponses formulées sont exactes. La signalisation et la réglementation du code de la route sont connus. Les devoirs et les responsabilités du conducteur sont identifiés. Les principaux organes, les équipements des matériels ou engins et les principes de fonctionnement sont identifiés. Les précautions nécessaires de mise en sécurité lors de l'arrêt ou l'entretien du matériel sont prises. Les procédures établies par le constructeur pour la mise en route des matériels en toute sécurité sont appliquées. Les risques inhérents au fonctionnement des matériels mécaniques, hydrauliques et électriques sont identifiés. Les règles de conduite communes et spécifiques à la(aux) catégorie(s) concernée(s) sont respectées. Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées. L'utilisation des équipements de protection individuelle est appropriée à la situation.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monter des équipements de production et des accessoires sur des matériels	<p>Les informations sont exploitées de façon pertinente. Les termes techniques utilisés sont précis et adaptés. Les propositions sont claires et appropriées. Les réponses formulées sont exactes. Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes. Les différents points de contrôles sont notifiés. Les différents points de réglages sont identifiés. La documentation technique, les plans, les schémas mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle. Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	9/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser la maintenance par remplacement des éléments et la réparation des systèmes des matériels de chantier et de manutention					
Remplacer et régler les équipements périphériques du moteur thermique	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées.</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués.</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur.</p> <p>Les différents points de contrôles sont identifiés de façon pertinente.</p> <p>Les anomalies détectables sont signalées.</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés.</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés, propres et rangés.</p> <p>Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées.</p> <p>Le port des équipements de protection individuelle est approprié.</p> <p>Les temps alloués sont respectés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	10/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Remplacer les éléments des systèmes électriques de servitude, de commande, de puissance et de traction électrique des matériels	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées.</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués.</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur.</p> <p>Les différents points de contrôles sont identifiés de façon pertinente.</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés.</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les anomalies détectables sont signalées.</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés, propres et rangés.</p> <p>Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées.</p> <p>Le port des équipements de protection individuelle est approprié.</p> <p>Les temps alloués sont respectés.</p>	☒	☐	☐	☐

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	11/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Contrôler, remplacer et régler les éléments de la transmission des matériels	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées.</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués.</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur.</p> <p>Les différents points de contrôles sont identifiés de façon pertinente.</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés.</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les anomalies détectables sont signalées.</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés, propres et rangés.</p> <p>Le port des équipements de protection individuelle est approprié.</p> <p>Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées.</p> <p>Les temps alloués sont respectés.</p>	☒	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	12/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Remplacer les éléments, réparer et régler les systèmes de freinage et de direction des matériels	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées.</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués.</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur.</p> <p>Les différents points de contrôles sont identifiés de façon pertinente.</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés.</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les anomalies détectables sont signalées.</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés, propres et rangés.</p> <p>Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées.</p> <p>Le port des équipements de protection individuelle est approprié.</p> <p>Les temps alloués sont respectés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remplacer les éléments des circuits hydrauliques des matériels	<p>Les informations sont exploitées de façon pertinente.</p> <p>Les termes techniques utilisés sont précis et adaptés.</p> <p>Les propositions sont claires et appropriées.</p> <p>Les réponses formulées sont exactes.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est conforme aux consignes du constructeur.</p> <p>Les différents points de contrôle sont notifiés et sont pertinents.</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés.</p> <p>Les anomalies détectables sont signalées.</p> <p>Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	13/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer la remise en état des éléments et des systèmes des matériels de chantier et de manutention					
Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et des pièces mécano-soudées	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées.</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés.</p> <p>La mise en œuvre et la maîtrise des procédés de mécanique générale sont démontrées.</p> <p>La mise en œuvre et la maîtrise des procédés de soudure sont démontrées.</p> <p>La mise en œuvre et la maîtrise des procédés de tôlerie sont démontrées.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes.</p> <p>Les différents points de contrôles sont identifiés.</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés.</p> <p>Les anomalies détectables sont signalées.</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués.</p> <p>La documentation technique, les plans, les schémas mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés, propres et rangés.</p> <p>Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées.</p> <p>Le port des équipements de protection individuelle est approprié.</p> <p>Les temps alloués sont respectés.</p>	☒	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	14/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer et régler les moteurs thermiques des matériels de chantier et de manutention	<p>Les termes techniques utilisés sont précis et adaptés. Les propositions sont claires et appropriées. Les réponses formulées sont exactes. L'ordre de réparation est correctement complété en lien avec les travaux demandés. Les différents contrôles et mesures sont effectués de façon pertinente. Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur. Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés. Les différents points de réglages sont identifiés. Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur. Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle. Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés, propres et rangés. Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées. Le port des équipements de protection individuelle est approprié. Les temps alloués sont respectés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remettre en état les systèmes et sous-ensembles électriques et remplacer les éléments des matériels de chantier et de manutention	<p>Les termes techniques utilisés sont précis et adaptés. Les propositions sont claires et appropriées. Les réponses formulées sont exactes. Les symptômes des dysfonctionnements sont recensés et clairement identifiés. Les différents contrôles et mesures sont effectués de façon pertinente. Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur. Les différents points de réglages sont identifiés. Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées. Le port des équipements de protection individuelle est approprié.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	15/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer et régler les éléments de transmission, de direction et de freinage des matériels de chantier et de manutention	<p>L'ordre de réparation est correctement complété en lien avec les travaux demandés.</p> <p>Les symptômes des dysfonctionnements sont recensés et clairement identifiés.</p> <p>Les différents contrôles et mesures sont effectués de façon pertinente.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur.</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés.</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés.</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés, propres et rangés.</p> <p>Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées.</p> <p>Le port des équipements de protection individuelle est approprié.</p> <p>Les temps alloués sont respectés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	16/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer les circuits et les organes hydrauliques des matériels de chantier et de manutention	<p>L'ordre de réparation est correctement complété en lien avec les travaux demandés.</p> <p>Les symptômes des dysfonctionnements sont recensés et clairement identifiés.</p> <p>Les différents contrôles et mesures sont effectués de façon pertinente.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur.</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés.</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés.</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés, propres et rangés.</p> <p>Les risques sont identifiés et les mesures de prévention et de sécurité sont respectées.</p> <p>Le port des équipements de protection individuelle est approprié.</p> <p>Les temps alloués sont respectés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Néant					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	17/46

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mettre en œuvre des modes opératoires	Contrôler, remplacer et régler les éléments de la transmission des matériels
	Monter des équipements de production et des accessoires sur des matériels
	Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et des pièces mécano-soudées
	Remplacer et régler les équipements périphériques du moteur thermique
	Réparer et régler les moteurs thermiques des matériels de chantier et de manutention
	Réparer les circuits et les organes hydrauliques des matériels de chantier et de manutention
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et des pièces mécano-soudées
	Réaliser les opérations d'entretien programmé d'un matériel de chantier et de manutention
	Remettre en état les systèmes et sous-ensembles électriques et remplacer les éléments des matériels de chantier et de manutention
	Remplacer et régler les équipements périphériques du moteur thermique
	Remplacer les éléments des circuits hydrauliques des matériels
	Remplacer les éléments des systèmes électriques de servitude, de commande, de puissance et de traction électrique des matériels
	Remplacer les éléments, réparer et régler les systèmes de freinage et de direction des matériels
	Réparer et régler les éléments de transmission, de direction et de freinage des matériels de chantier et de manutention
Veiller au bon fonctionnement des matériels, machines ou systèmes	Réparer les circuits et les organes hydrauliques des matériels de chantier et de manutention
	Manœuvrer les matériels de chantier et de manutention en sécurité
	Réaliser les opérations d'entretien programmé d'un matériel de chantier et de manutention
	Remettre en état les systèmes et sous-ensembles électriques et remplacer les éléments des matériels de chantier et de manutention
	Réparer et régler les éléments de transmission, de direction et de freinage des matériels de chantier et de manutention
	Réparer et régler les moteurs thermiques des matériels de chantier et de manutention
Réparer les circuits et les organes hydrauliques des matériels de chantier et de manutention	

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MRMCM

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 20 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	18/46

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant la durée des mises en situation professionnelles pour les interventions (A, B et C).

Deux membres du jury peuvent évaluer simultanément 3 candidats.

Lors des interventions A, B et C, les membres de jury, en simulation du client ou du responsable d'atelier, peuvent questionner à tout moment les candidats sur, par exemple, le processus de mise en oeuvre, un renseignement technique, un conseil d'utilisation du matériel toujours en lien avec l'intervention que réalise le candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant est présent lors du passage du questionnaire professionnel. Il veille à ce que les candidats ne communiquent pas entre eux et avec l'extérieur.

L'intervention (D) peut être placée, soit sous l'autorité d'un surveillant qui doit rendre compte au jury sur les conditions de déroulement des épreuves et transmettre l'ensemble des productions réalisées par les candidats pendant l'épreuve, soit sous la responsabilité d'un membre du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	19/46



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Mécanicien réparateur de matériels de chantier et de manutention

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	21/46

CCP

Effectuer les opérations d'entretien programmé et les travaux de préparation des matériels

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Monter des équipements de production et des accessoires sur des matériels Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et des pièces mécano-soudées Réaliser les opérations d'entretien programmé d'un matériel de chantier et de manutention	04 h 00 min	La mise en situation professionnelle se déroule en trois interventions indépendantes. Intervention 1 : sur un matériel de chantier ou de manutention en état de fonctionnement, opérations courantes d'entretien et de maintenance préventive. Durée : 1 heure. Intervention 2 : sur un matériel, remplacement d'un élément, d'un équipement de production ou d'un accessoire de levé, d'un matériel de chantier ou de manutention. Essais de fonctionnement dans la mesure du possible et compte rendu d'intervention. Durée : 2 heures. Intervention 3 : fabrication d'une pièce simple mécano-soudée à partir d'un plan coté. Durée : 1 heure.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet
▪ Questionnaire professionnel	Monter des équipements de production et des accessoires sur des matériels Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et des pièces mécano-soudées Réaliser les opérations d'entretien programmé d'un matériel de chantier et de manutention Manœuvrer les matériels de chantier et de manutention en sécurité	01 h 00 min	Le questionnaire complète la mise en situation professionnelle et valide des connaissances technologiques associées à des compétences professionnelles. Il comporte également des questions sur la qualité, la sécurité et l'environnement du travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	22/46

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	05 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Les différentes phases des interventions sont :

- au début de chaque intervention, le candidat reçoit un ordre de réparation renseigné ;
- lors de la réalisation de son intervention, il peut être interrogé par les évaluateurs sur les différentes opérations qu'il réalise ;
- en fin d'intervention, il complète l'ordre de réparation, notifie les pièces et les fournitures utilisées, clôture son poste de travail et réalise un compte rendu d'intervention.

Le candidat aura à sa disposition la documentation du constructeur pour en exploiter les dessins, schémas et modes opératoires, les matériels courants d'entretien, de montage des équipements et de contrôle des organes et composants mécaniques, électriques, pneumatiques, hydrauliques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	23/46

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Effectuer les opérations d'entretien programmé et les travaux de préparation des matériels

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Les différentes interventions de mise en situation professionnelle se déroulent en présence du binôme évaluateurs.

Un binôme d'évaluateurs peut évaluer simultanément 3 candidats.

Lors des interventions, le binôme d'évaluateurs peut questionner à tout moment les candidats sur, par exemple, le processus de mise en oeuvre, un renseignement technique, un conseil d'utilisation du matériel toujours en lien avec l'intervention que réalise le candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent lors du passage du questionnaire professionnel. Il veille à ce que les candidats ne communiquent pas entre eux ni avec l'extérieur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	24/46

CCP

Réaliser la maintenance par remplacement des éléments et la réparation des systèmes des matériels de chantier et de manutention

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Remplacer les éléments des systèmes électriques de servitude, de commande, de puissance et de traction électrique des matériels Remplacer les éléments des circuits hydrauliques des matériels Remplacer et régler les équipements périphériques du moteur thermique	04 h 00 min	La mise en situation professionnelle se déroule en deux interventions indépendantes : Intervention 1 : sur un matériel de chantier en état de fonctionnement, remplacement d'un organe mécanique, électrique, hydraulique et/ou pneumatique. Réglages nécessaires, essais de fonctionnement dans la mesure du possible et compte rendu d'intervention. Durée : 2 heures. Intervention 2 : sur un matériel de manutention en état de fonctionnement, remplacement d'un organe mécanique, électrique de servitude, électrique de traction, hydraulique et/ou pneumatique. Réglages nécessaires, essais de fonctionnement dans la mesure du possible et compte rendu d'intervention. Durée : 2 heures.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Remplacer les éléments des systèmes électriques de servitude, de commande, de puissance et de traction électrique des matériels Remplacer les éléments, réparer et régler les systèmes de freinage et de direction des matériels Remplacer les éléments des circuits hydrauliques des matériels Contrôler, remplacer et régler les éléments de la transmission des matériels Remplacer et régler les équipements périphériques du moteur thermique	01 h 00 min	Le questionnaire complète la mise en situation professionnelle et valide des connaissances technologiques associées à des compétences professionnelles. Il comporte également des questions sur la qualité, la sécurité et l'environnement du travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	25/46

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	05 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Les différentes phases des interventions sont :

- en début de chaque intervention, le candidat reçoit un ordre de réparation renseigné ;
- lors de la réalisation de son intervention, il peut être interrogé par les évaluateurs sur les différentes opérations qu'il réalise ;
- en fin d'intervention, il complète l'ordre de réparation, notifie les pièces et les fournitures utilisées, clôture son poste de travail et réalise un compte rendu d'intervention.

Le candidat aura à sa disposition la documentation du constructeur pour en exploiter les dessins, schémas et modes opératoires, les matériels courants de contrôle et de remplacement des organes et composants mécaniques, électriques, pneumatiques, hydrauliques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	26/46

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser la maintenance par remplacement des éléments et la réparation des systèmes des matériels de chantier et de manutention

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Les différentes interventions de mise en situation professionnelle se déroulent en présence du binôme d'évaluateurs.

Un binôme d'évaluateurs peut évaluer simultanément 3 candidats.

Lors des interventions, les évaluateurs peuvent questionner à tout moment le candidat sur, par exemple, le processus de mise en oeuvre, un renseignement technique, un conseil d'utilisation du matériel toujours en lien avec l'intervention que réalise le candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent lors du passage du questionnaire professionnel. Il veille à ce que les candidats ne communiquent pas entre eux et avec l'extérieur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	27/46

CCP

Effectuer la remise en état des éléments et des systèmes des matériels de chantier et de manutention

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réparer et régler les éléments de transmission, de direction et de freinage des matériels de chantier et de manutention Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et des pièces mécano-soudées Remettre en état les systèmes et sous-ensembles électriques et remplacer les éléments des matériels de chantier et de manutention Réparer les circuits et les organes hydrauliques des matériels de chantier et de manutention Réparer et régler les moteurs thermiques des matériels de chantier et de manutention	04 h 00 min	La mise en situation professionnelle se déroule en trois interventions indépendantes. Intervention 1 : remise en état d'un organe en place ou déposé d'un matériel de chantier. L'intervention porte sur un des éléments des systèmes suivants : mécanique, hydraulique de puissance ou de translation, électrique, électronique embarquée, de freinage ou de direction. Réglages nécessaires, essais de fonctionnement dans la mesure du possible et compte rendu d'intervention. Durée : 1 h 30 min. Intervention 2 : remise en état d'un organe en place ou déposé d'un matériel de manutention. L'intervention porte sur un des éléments des systèmes suivants : mécanique, hydraulique de puissance ou de translation, électrique, électronique embarquée, de traction électrique. Réglages nécessaires, essais de fonctionnement dans la mesure du possible et compte rendu d'intervention. Durée : 1 h 30 min. Intervention 3 : à partir d'un débit de pièces et d'un plan côté, fabrication d'une pièce mécano-soudée. Durée : 1 heure.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	29/46

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Réparer et régler les éléments de transmission, de direction et de freinage des matériels de chantier et de manutention Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et des pièces mécano-soudées Remettre en état les systèmes et sous-ensembles électriques et remplacer les éléments des matériels de chantier et de manutention Réparer les circuits et les organes hydrauliques des matériels de chantier et de manutention Réparer et régler les moteurs thermiques des matériels de chantier et de manutention	01 h 00 min	Le questionnaire complète la mise en situation professionnelle et valide des connaissances technologiques associées à des compétences professionnelles. Il comporte également des questions sur la qualité, la sécurité et l'environnement du travail.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		05 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Les différentes phases des interventions sont :

- en début de chaque intervention, le candidat reçoit un ordre de réparation renseigné ;
- lors de la réalisation de son intervention, il peut être interrogé par les évaluateurs sur les différentes opérations qu'il réalise ;
- en fin d'intervention, il complète l'ordre de réparation, notifie les pièces et les fournitures utilisées, clôture son poste de travail et réalise un compte rendu d'intervention.

Le candidat aura à sa disposition la documentation du constructeur pour en exploiter les dessins, schémas et modes opératoires, les matériels courants de contrôle et de remise en état des organes et composants mécaniques, électriques, pneumatiques, hydrauliques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	30/46

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Effectuer la remise en état des éléments et des systèmes des matériels de chantier et de manutention

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Les différentes interventions de mise en situation professionnelle se déroulent en présence du binôme d'évaluateurs.

Un binôme d'évaluateurs peut évaluer simultanément 3 candidats.

Lors des interventions, le binôme d'évaluateurs peut questionner à tout moment les candidats sur, par exemple, le processus de mise en oeuvre, un renseignement technique, un conseil d'utilisation du matériel toujours en lien avec l'intervention que réalise le candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent lors du passage du questionnaire professionnel. Il veille à ce que les candidats ne communiquent pas entre eux et avec l'extérieur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	31/46

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Mécanicien réparateur de matériels de chantier et de manutention

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Atelier de réparation, comportant les emplacements suivants : - 3 emplacements permettant de recevoir chacun un matériel de travaux publics en état de fonctionnement, dont l'un d'entre eux est équipé de chenilles ; - 3 emplacements permettant de recevoir chacun un matériel de manutention en état de fonctionnement, et dont l'un d'entre eux est équipé d'une traction électrique ; - 1 emplacement permettant de recevoir un moteur diesel sur banc en état de fonctionnement ; - 1 emplacement permettant de recevoir un moteur GPL sur banc en état de fonctionnement ; - 4 emplacements pourvus d'un établi permettant de recevoir chacun soit un moteur complet sur support, soit une boîte de vitesse sur support, soit un pont monté sur support, soit un élément hydraulique, soit une machine tournante électrique.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Les postes d'évaluation sont suffisamment éclairés, dégagés et espacés les uns des autres pour permettre la libre circulation du candidat et des jurys et garantir une confidentialité suffisante lors de l'évaluation de l'épreuve. Une zone de sécurité autour des matériels et des engins servant pour l'épreuve de synthèse doit être respectée pour faciliter les manœuvres des matériels.
Questionnaire professionnel	Une salle pour le passage du questionnaire professionnel.	Salle de cours.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	33/46

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Composition d'outils pour les opérations de station-service qui inclue pour l'essentiel, pèse-antigel, bac de vidange, broc pour dosage, clé à filtre, clé de vidange, pompe à graisse à levier, seringue à huile.	2	Ce poste doit être équipé de moyen d'extraction de gaz d'échappement. Il doit être approvisionné en air comprimé et électricité. les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Poste de travail d'un matériel de chantier. Le poste est muni d'un moyen de levage et de calage adapté au matériel de chantier. Le poste est équipé de matériels de nettoyage des sols, absorbant, bac de récupération et de tri sélectif. Il permet au candidat d'effectuer une partie des tâches nécessaires à l'exécution des consignes du DTE.	2	Ce poste doit être équipé de moyen d'extraction de gaz d'échappement. Il doit être approvisionné en air comprimé et électricité. Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Poste de travail d'un matériel de manutention. Le poste est muni d'un moyen de levage et de calage adapté au matériel de manutention. Le poste est équipé de matériels de nettoyage des sols, absorbant, bac de récupération et de tri sélectif. Il permet au candidat d'effectuer une partie des tâches nécessaires à l'exécution des consignes du DTE.	2	Ce poste doit être équipé de moyens d'extraction de gaz d'échappement. Il doit être approvisionné en air comprimé et électricité. Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Poste de travail mécanique générale. Un poste est équipé de deux établis munis chacun d'un étau, d'un marbre sur pied, d'une presse, d'une table de soudage, d'un poste de soudure oxyacétylénique, d'un poste de soudure à l'arc ou semi auto, d'un touret à mouler, d'une perceuse sur colonne avec mandrin d'une capacité de 13 mm.	2	Ce poste doit disposer d'un dispositif d'évacuation des fumées de soudure, d'une alimentation en air comprimé, d'électricité, de bouteille d'oxygène et d'acétylène.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	34/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				Les manomètres et tuyaux du poste SOA sont vérifiés. Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Poste de travail moteur diesel sur banc . Un poste de travail doit permettre d'accueillir un moteur diesel sur banc en état de fonctionnement, un établi. Le poste est équipé de matériels de nettoyage des sols, absorbant, bac de récupération et de tri sélectif.	6	Ce poste doit être équipé de moyen d'extraction de gaz d'échappement. Il doit être approvisionné en air comprimé et électricité.
	1	Poste de travail moteur GPL sur banc. Un poste de travail doit permettre d'accueillir un moteur GPL sur banc en état de fonctionnement, un établi. Le poste est équipé de matériels de nettoyage des sols, absorbant, bac de récupération et de tri sélectif.	6	Ce poste doit être équipé de moyens d'extraction de gaz d'échappement. Il doit être approvisionné en air comprimé et électricité.
	1	Poste de travail organes. Un poste de travail doit permettre d'accueillir un moteur complet sur support, soit une boîte de vitesse sur support, soit un pont monté sur support, soit un élément hydraulique, soit une machine tournante électrique. Les espaces entre les différents organes permettent à trois candidats de travailler simultanément.	2	Ce poste doit être approvisionné en air comprimé et électricité. Les candidats utilisent la ressource alternativement.
Machines	1	Opacimètre, pour le contrôle des fumées des moteurs diesel	6	Le matériel doit être vérifié, étalonné. Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Poste de soudure électrique tels qu'un poste semi-automatique MIG / MAG	2	Les candidats utilisent la ressource alternativement
	1	Poste de soudure oxyacétylénique.	2	Les candidats utilisent la ressource

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	35/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				alternativement.
	1	Un chargeur / démarreur de batterie	6	Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Une station 4 gaz, pour le contrôle des fumées des moteurs GPL	6	Le matériel doit être vérifié, étalonné. Les candidats utilisent la ressource alternativement.
Outils / Outillages	1	Coffret réparation hélicoïl, calibre d'affûtage forêts, casse-écrou, coffret découpe-joint de 3 à 32 mm, coffret extracteurs de goujons, coffret pince à rivets aveugles, dégoujonneuse à cames, jeu de filières rondes, jeu de foret hélicoïdal, fraises coniques, jeu d'extracteurs de goujons, marbre 600 x 400, outil réparation. filets filon (ISO), perceuse à main, porte filière, porte taraud, serre-joint à pompe, jeu de tarauds, tourne à gauche, tournevis à frapper.	2	Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Composition d'outil de mécanique générale qui inclue pour l'essentiel, cisaille, compas à pointes, double mètre, équerre à chapeau, équerre simple, grattoir triangulaire, jeu de lime plates, jeu de limes rondes, jeu de limes triangulaires, jeu de limes carrées.	1	Sans objet
	1	Composition d'outil pour le serrage contrôlé dont pour l'essentiel, clé dynamométrique, rallonge de clé dynamométrique, rapporteur pour serrage angulaire.	3	Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Composition d'outillage pour le freinage dont pour l'essentiel, purgeur de frein hydraulique, clés à tuyauter, jeu de manomètres hydraulique et pneumatique, lot de flexibles et raccords pour la mesure des circuits hydrauliques et pneumatiques, bac de récupération, pince à étrier, pince à ressort, extracteurs	3	Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Composition d'outillage pour le moteur qui inclue pour l'essentiel, contrôleur d'étanchéité, compressiomètre, contrôleur de pression d'huile, contrôleur d'étanchéité de circuit de refroidissement,	3	Les candidats utilisent la ressource alternativement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	36/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		<p>contrôleur de tension courroie, collection de manomètres, clé à bougie, clé à chaîne, clé démonte-poulie à sangle, collier à segments, compresseur de soupapes, coupe-tube, douille pour injecteurs, kit de calage statique diesel, lève-soupape à crémaillère, pince à durit, pince à segments.</p> <p>Les outils spécifiques tels que mentionnés par la documentation du constructeur de l'équipement ou du matériel de chantier ou de manutention employés pour la mise en situation professionnelle, doivent également faire partie de la composition.</p>		
	1	Composition d'outillage pour les opérations de station service qui inclue pour l'essentiel, pèse-antigel, bac de vidange, broc pour dosage, clé à filtre, clé de vidange, pompe à graisse à levier, seringue à huile, un manomètre de gonflage et une soufflette.	2	Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Composition d'outillage pour les transmissions dont pour l'essentiel, décolleur de roulements, extracteur à inertie, collection extracteurs 3 griffes et autres, peson dynamomètre, clé à ergots extensible pour écrou à encoches, pince à jonc d'arrêt, pinces à circlips.	3	Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Composition d'outils de mesure pour la métrologie dont pour l'essentiel, comparateur, jauge à filetage, jauge de profondeur 1/50, jeu de micromètres, pied coulisse au 1/50 eme, support magnétique de comparateur, contrôleur d'alésage, équerre à onglet longueur 150 mm, équerre simple longueur 300 mm, rapporteur angle long. 200 mm, règle rectifiée long 1000 mm, trusquin à règle graduée, trusquin haut. 300 mm, vè de traçage (jeu de 2 vés), marbre de mesure.	2	Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Composition d'outils pour le soudage qui inclue pour l'essentiel, allume-gaz, marteau à piquer, masque à main relevable, brosse métallique, une étoile de buses chalumeau.	2	Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Composition de caisse à outil individuelle qui inclue pour l'essentiel, jauge d'épaisseur 20 lames, jeu de chasses goupilles, marteau, pinces, pointeau, tournevis, tournevis à embouts et ses embouts, clé mixtes, burin de mécanicien, pied à coulisse 1/50 avec régle, pointe à tracer, scie à métaux, multimètre digital (voltmètre ampèremètre, ohmmètre), coffret de douilles métriques, doigt magnétique (Aimant télescopique), ébavureur, jeu de foret hélicoïdal, massette cuivre, pince étau, levier (pied de biche), pince à sertir les cosses électriques, soufflette à air comprimé. un coffret de	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	37/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		douille métrique ¼" radio et ½" standard, des douilles Torx femelle, des pinces à circlips et des jeux de clé mâle avec différentes empreintes.		
Équipements	1	Composition d'équipement pour la manutention dont, chèvre, transpalette, cric, chandelles, chariot de visite. Outillages pneumatiques tels qu'un jeu de clés à choc pneumatique.	3	Les candidats utilisent la ressource alternativement.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Gants de manutentionnaire, casque anti bruit, lunettes de protection.	1	Sans objet
	1	Gants de soudeur, tablier de soudeur, lunettes de protection pour la soudure oxyacétylénique, masque de protection pour la soudure à l'arc.	2	Les candidats utilisent la ressource alternativement.
	1	Lot de 4 poteaux de délimitation pour zone électrique, chaîne en plastique de délimitation pour zone électrique longueur 25 m, pancarte d'information de danger électrique et de consignation, cadenas de consignation.	3	Les candidats utilisent la ressource alternativement.
Matières d'œuvre	1	Ingrédients pour la réparation des matériels tels que, pâte à joint, décapant joint, nettoyant frein, nettoyant pièces mécaniques, frein filet, dégrissant .	6	Sans objet
	1	Liquides et lubrifiants pour la maintenance des matériels tels que, huile moteur, huile de transmission, fluide hydraulique, liquide de frein, liquide de refroidissement, graisses, eau distillée.	6	Sans objet
	1	Lot de pièces et ingrédients pour l'entretien, le remplacement et la remise en état des organes et sous-ensembles des chaînes cinématiques, des systèmes des matériels de manutention ou de chantier : pneumatique, hydraulique, système de freinage, trains roulants, groupe motopropulseur moteur diesel, moteur GPL, électrique, électronique.	6	Sans objet
	1	Lot de pièces pour la remise en état des éléments hydrauliques, tels qu'un coffret de joint torique, un kit de réparation d'un vérin hydraulique, un kit de réparation d'une pompe hydraulique à engrenages.	6	Sans objet
	1	Lot pour la réparation des assemblages par vis tels que des vis, écrous, goujons, tiges filetées, filets rapportés, rondelles plates, rondelles grower, rondelles évantails.	6	Sans objet
	1	Lot pour la soudure dont, baguettes de métal d'apport, décapant, électrodes.	6	Sans objet
Documentations	1	Manuel d'atelier du constructeur du matériel servant de support d'épreuve	2	Selon les besoins de l'épreuve, le candidat aura accès à la

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	38/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		<ul style="list-style-type: none"> - Manuel de pièces détachées constructeur - Livret d'entretien du matériel - Manuel de conduite du matériel - Notices d'utilisation des matériels et équipements de l'atelier <p>Les documents peuvent être sur support papier ou numérisés, un ordinateur en ordre de marche doit être mis à disposition du candidat à proximité du poste de travail.</p>		<p>documentation technique du matériel pour les informations spécifiques liées au support particulier d'épreuve (le matériel) sur lequel il opère (informations accessibles mais non fournies systématiquement ; le candidat doit les rechercher lui-même).</p> <p>Les candidats utilisent la ressource alternativement.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	39/46

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel **Mécanicien réparateur de matériels de chantier et de manutention** est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Mécanicien(ne) Réparateur(trice) d'Engins et de Matériels option Travaux Publics Arrêté du 25/05/2012		Mécanicien(ne) Réparateur(trice) de Matériels de Chantier et de Manutention Arrêté du 06/07/2015	
CCP	Assurer l'entretien et la maintenance de base des engins et des matériels	CCP	Effectuer les opérations d'entretien programmé et les travaux de préparation des matériels
CCP	Assurer la remise en état et le dépannage des engins de chantier	CCP	Aucune correspondance
CCP	Aucune correspondance	CCP	Réaliser la maintenance par remplacement des éléments et la réparation des systèmes des matériels de chantier et de manutention
CCP	Aucune correspondance	CCP	Effectuer la remise en état des éléments et des systèmes des matériels de chantier et de manutention

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	41/46

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnalmé

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMCM	RE	TP-00001	08	25/07/2015	27/03/2023	43/46

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

